MRC de Témiscamingue

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

INSPECTION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE RÉSIDENTIELS : UNE VISITE D'UN AGENT POUR VOTRE SÉCURITÉ

Ville-Marie, le 24 novembre 2015 - La MRC de Témiscamingue tient à informer la population qu'elle a procédé à l'embauche d'un agent dédié à l'inspection des avertisseurs de fumée dans les résidences. Cette mesure s'inscrit dans le schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Témiscamingue et dans lequel il est libellé que les services de sécurité incendie du territoire doivent procéder à l'inspection annuelle de 20 % des résidences de leur territoire. La MRC de Témiscamingue, par le biais d'un projet pilote, répondra à cet impératif pour 16 des 20 municipalités du Témiscamingue. Voici la liste des municipalités qui verront accueillir notre agent sur leur territoire : Angliers, Béarn, Duhamel-Ouest, Fugèreville, Guérin, Kipawa, Laforce, Latulipe-et-Gaboury, Lorrainville, Moffet, Rémigny, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Eugène-de-Guigues et le Comité municipal de Laniel - TNO Laniel.

« Le schéma de couverture de risques du Témiscamingue est un document qui sert, entre autres, à prévenir et à diminuer le plus possible les risques incendie sur notre territoire. L'une des mesures prévue dans le schéma est l'inspection annuelle d'au moins 20 % des résidences comprises sur le territoire des municipalités. Or, nos brigades sont composées entièrement de pompiers volontaires, qui entre les pratiques et la formation nécessaire pour devenir pompiers, leur travail et leur vie familiale, ne disposent pas nécessairement du temps nécessaire pour se consacrer à la prévention. C'est dans cette optique que la MRC de Témiscamingue proposa à ses municipalités, la mise en place d'un projet pilote, afin que la MRC procède à l'embauche d'un agent dédié aux inspections et qui serait affecté à la tournée des résidences. Sur une base exclusivement volontaire, ce sont 16 municipalités sur 20 qui ont décidé d'embarquer dans le projet pilote et qui défraieront les coûts afférents à l'embauche de cet agent.», de mentionner le préfet de la MRC de Témiscamingue, Monsieur Arnaud Warolin.

C'est donc M. Benoît Racine qui a été embauché pour effectuer les visites d'inspection des avertisseurs de fumée résidentiels. Ces visites sont très courtes, d'une durée maximale de 15 à 20 minutes, et serviront à vérifier le fonctionnement et l'emplacement de vos avertisseurs de fumée. Ces visites ne sont pas contraignantes et visent seulement à assurer la sécurité de la population du Témiscamingue.

« Je tiens à mentionner qu'il s'agit de visites de courtoisie. Notre seul et unique objectif est de prévenir des incendies et ultimement de sauver des vies. C'est pour cette raison que nous vous demandons d'accueillir M. Racine en votre demeure. Ce dernier pourra vérifier votre avertisseur de fumée et vous transmettre quelques conseils de prévention, en lien avec la sécurité incendie. Nous sommes très enthousiasmes de débuter ce projet pilote et nous comptons sur la collaboration de la population pour assurer la sécurité d'un maximum de témiscamiennes, de témiscamiens et de leurs enfants. », de conclure le préfet Warolin.

Photo de M. Benoît Racine.

- 30 -

Source :
Tomy Boucher
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 234
tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca